Un Congrès à Genève de la Fédération internationale des ouvriers des transports

Genève, 18 avril. — Aujourd'hui s'est ouvert à la Bourse du Travail, le Congrès de la Fédération internationale des ouvriers des transports. Il y a 69 délégués représentant 27 organisations et 12 pays. Mais, par suite du conflit actuel, le Président de la Fédération anglaise des cheminots, M. Gosling, et les délégués de ce groupe n'ont pas encore pu arriver.

M. J. Doering, secrétaire-général des transports allemands, prononce, en allemand, un discours d'ouverture, dans lequel il déclare que, par suite des tentatives des capitalistes pour réduire les salaires des ouvriers, l'on se trouve actuellement à la veille de grandes luttes sociales.

M. Doering annonce que le présent Congrès a pour but de propager une idée de solidarité.

M. Monard, délégué de la Suisse, souhaite la bienvenue aux congressistes.

Il est procédé ensuite à l'élection du bureau composé de trois présidents : M. Doering (Allemagne), Bidegarray (France), et Bevin (Angleterre), ainsi que deux questeurs, MM. Nathans (Hollande) et Allegower (Suisse).

La séance est levée à midi 30.

LA CRISE DU CHOMAGE

L'emploi de la main-d'œuvre inoccupée dans les régions dévastées

Tout de suite, dès le début de la crise du chômage, il a été envisagé l'emploi de la main-d'œuvre inoccupée aux travaux de reconstitution des régions dévastées.

Mais si les chômeurs sont invités à aider de leurs bras cette renaissance, le voyage et le séjour dans les localités détruites ne leur sont pas toujours faciliités. Il est des déplacements onéreux et pénibles pour des ouvriers sans travail, qui ne veulent toucher les secours de chômage qu'après avoir tenté de s'employer à la reconstitution.

Un Tourquennois, il n'est pas le seul, nous a retracé les pérégrinations désagréables qui lui furent imposées pour aboutir à... des frais plus regrettables encore pour lui par ce temps de crise et à se croiser de nouveau les bras.

De Lille, ce Tourquennois a été envoyé à Amiens, où le service intéressé fut étonné qu'on l'adressât. Puis, après avoir passé plusieurs nuits dans les salles d'attente de gares et s'être nourri à ses frais, il échoua sur un chantier où l'élément étranger dominait et où aussi un étranger commandait. C'est dire que le travail le plus dur et le moins rémunérateur lui fut imposé. Après la journée de labeur, ajouta-t-il, un baraquement malpropre lui servait de gîte. Dans ces conditions, son salaire ne lui permettant pas de faire vivre une famille, le Tourquennois revint chez lui. Il continue de chômer, mangeant ses dernières économies.

Soldat de la grande guerre, cet ouvrier trouve plus amère encore sa situation de sans-travail, alors que ce sol qu'il a contribué à délivrer de l'envahisseur est remis en état par des étrangers.

Pour le maintien des allocations aux réfugiés

Une proposition déposée à la Chambre

Paris, 18 avril. — On a distribué, aujourd'hui, à la Chambre, une proposition de résolution présentée par un grand nombre de députés, et tendant à inviter le gouvernement à maintenir les allocations et secours temporaires accordés aux réfugiés et rapatriés, au nombre de 150.000, qui n'ont pu encore réintégrer leur domicile. L'impossibilité de se procurer un abri et de trouver du travail est pour leur rentrée un obstacle qui sera pour un long temps, infranchissable. Dans ces conditions, l'octroi de l'allocation était, de façon générale, indispensable pour assurer tout au plus, leur modeste existence. La suppression qui va être effective fin avril, va frapper durement ces pauvres gens qui, pour la plus grande partie, sont des vieillards, des femmes, des enfants, dernières épaves de l'invasion.

C'est pourquoi les députés ne doutent pas que la Chambre ne soit tout entière avec eux pour demander au gouvernement de continuer le geste de solidarité nécessaire, envers les Français les plus atteints par la guerre.

LE COEFFICIENT DOUANIER DES TAPIS

Les nouveaux coefficients douaniers proposés pour les tapis, seraient les suivants : tapis de laine pure, 5.5; tapis à la Jacquart, 5.1; tapis unis ou imprimés, 5.2; tapis autres, 7.3.

LA COLONIE SCOLAIRE DE CAMIERS

(PAS-DE-CALAIS)

La colonie scolaire de Dannes-Camiers, près Etaples (P.-de-C.), a été organisée en juillet 1919, d'après les instructions de M. le ministre des Régions Libérées. Cette colonie, qui a reçu en 1919, près de 5.000 enfants du département du Nord, et en 1920, près de 11.000 enfants des départements du Pas-de-Calais et du Nord, va recevoir à nouveau, pendant l'été 1921, les enfants débiles des deux départements.

Deux saisons ont été prévues et dureront éventuellement : du 18 mai 1921 au 20 juillet 1921, pour les fillettes; du 25 juillet 1921 au 20 septembre 1921 pour les garçons.

Le nombre des enfants admis à chaque saison est de 6.000, dont 2.000 du département du Pas-de-Calais et 4.000 du département du Nord.

M. l'inspecteur primaire de la circonscription d'Hazebrouck est chargé de la direction du camp.

Le service médical est dirigé par un médecin-chef et comprend huit docteurs et vingt infirmières.

Il existe une partie récréative et des exercices physiques dont se charge l'Union Franco-Américaine des Foyers.

Les parents peuvent avoir la certitude que les enfants sont l'objet de soins éclairés, dévoués et attentifs en ce qui concerne le logement, la propreté, l'alimentation, la surveillance, la santé.

Voici les conditions d'admission : Les enfants appelés à bénéficier de tels avantages, sont choisis de préférence dans les communes urbaines éprouvées par les événements de guerre, parmi les écoliers, à quelque établissement scolaire qu'ils appartiennent. Ils doivent remplir les conditions suivantes : Etre munis de l'autorisation des parents; être âgés de 7 à 13 ans, c'est-à-dire être nés entre le 1er mai 1908 et le 1er mai 1914; être reconnus de santé débile par le docteur inspecteur des écoles.

Chaque candidat subit un examen médical minutieux.

Les familles sont autorisées à visiter leurs enfants tous les dimanches, de 14 à 18 heures. Ni le logement, ni la nourriture ne leur seront assurés au camp.

Les enfants pourront écrire deux fois par semaine à leurs parents, timbres et papier à leur charge. Tout envoi d'argent aux enfants est inutile.

Une nourriture saine, abondante et variée étant assurée aux écoliers, aucun envoi de denrées alimentaires n'est autorisé, à l'exception toutefois de paquets contenant du chocolat ou gâteaux secs expédiés par la poste (300 gr. au maximum, une fois par semaine).

NOS BRAVES

MÉDAILLE MILITAIRE

DÉCORATIONS POSTHUMES

WASQUEHAL

— M. Maurice Doyers, caporal au 11e R.I., fils de M. et Mme Alphonse Doyers-Coulier, place Gambetta. « Excellent caporal, d'un grand courage, plein d'entrain et de dévouement. Tombé en héros, le 10 août 1918, à Villers-sous-Coudun, en entraînant vaillamment, par son exemple, ses hommes à l'assaut. Croix de guerre avec palme. »

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MARDI 19 AVRIL :

Aujourd'hui, saint Léon; demain, sainte Emma.

109e jour de l'année.

Soleil : Lever, 5 h. 55; coucher, 19 h. 46.

Lune : Premier quartier du 15. Pleine lune, le 22.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

MM. Loucheur et Mabilleau à l'assemblée de la « Mutuelle Nadaud » le 8 mai

L'importante Société de secours mutuels « La Mutuelle Nadaud » aura son assemblée annuelle statutaire le 8 mai prochain, à dix heures, à l'Hippodrome de Roubaix, pour l'approbation des travaux de la Commission de contrôle.

M. Louis Loucheur, ministre des Régions libérées, membre d'honneur de la « Mutuelle Nadaud », tenant une promesse faite à l'assemblée générale d'octobre dernier, a avisé officiellement le Conseil d'administration qu'il assisterait à la fête du vingtième anniversaire de la « Mutuelle Nadaud ».

M. Léopold Mabilleau, le grand orateur de la Mutualité française, donnera une conférence qui est toute d'actualité, en raison du dépôt des projets de lois sur les services complémentaires de la Mutualité.

Les Commisions administrative et de contrôle se sont réunies samedi soir avec leur Président d'honneur, M. Fernand Motte, et ont pris leurs dispositions pour recevoir dignement notre éminent concitoyen, ainsi que le chef de la Mutualité française.

L'Exposition de la Maternité et de l'Enfance

Quelques jours seulement nous séparent de l'ouverture officielle de l'Exposition de la Maternité et de l'Enfance organisée par la Croix-Rouge Américaine, sous les auspices de l'Administration municipale et avec l'aide de la Croix-Rouge Française. Aussi règne-t-il dans la vaste salle des fêtes de la rue de l'Hospice une activité fiévreuse. De nombreux ouvriers s'occupent à monter les bâtis des divers stands tandis que les membres du Comité organisateur américain s'emploient à classer les nombreux objets qui sont arrivés de Paris par chemin de fer.

L'OBJET DE CETTE EXPOSITION

Un entretien avec M. le commandant Vivier, de la Croix-Rouge Américaine

Il nous a paru bon de recueillir de la bouche même d'un des membres du Comité organisateur américain, des idées sur le but visé par la Croix-Rouge Américaine dans cette démonstration.

Voici, à ce propos, les déclarations qu'a bien voulu faire à un de nos collaborateurs, M. le commandant Vivier, de la Croix-Rouge Américaine, le distingué directeur adjoint de l'Exposition de l'Enfance :

Après la guerre, la Croix-Rouge Américaine a demandé au Gouvernement français la permission de continuer l'œuvre commencée durant la guerre. Le Gouvernement accéda de grand cœur à cette demande, nous priant de vouloir bien toujours nous mettre d'accord pour tout ce que nous ferions avec les autorités soit préfectorales soit municipales.

Cette œuvre, entreprise par la Croix-Rouge Américaine, consiste à faire profiter la population française des progrès d'hygiène accomplis en Amérique, lui laissant après le soin de les employer selon ses idées et de les adapter conformément aux coutumes et usages locaux.

Vous n'ignorez pas, les statistiques en font d'ailleurs foi, que la mortalité infantile tend de plus en plus à s'accentuer en France. C'est pourquoi, par une éducation visuelle, par une répétition constante des principes fondamentaux d'hygiène, par des démonstrations pratiques et par des causeries enfin, nous nous efforçons d'inculquer dans la masse les principes d'hygiène, luttant ainsi contre la tuberculose, le pire des maux dont souffre l'humanité.

En Amérique, nous sommes arrivés à enrayer le mal et même à lui faire subir une marche rétrograde. C'est ce qui nous a poussés à poursuivre en France une campagne semblable à celle qui a été faite chez nous.

Dans cette exposition, nous prenons l'enfant avant même sa naissance et le suivons jusqu'à l'âge où il n'est plus enfant, c'est-à-dire jusque 12 à 13 ans.

Par des tracts, des brochures, des gravures, nous nous efforçons de donner à la future mère des conseils d'hygiène. Par ces mêmes moyens nous inculquons aux mères les principes fondamentaux d'hygiène. A cette méthode nous joignons alors des démonstrations pratiques. Celles-ci, par exemple, seront faites dans une maison vitrée où une de nos collaboratrices remarquable d'habileté, donnera aux bébés, sous les yeux de la foule, des soins, et fera remarquer ce qu'il faut faire et surtout éviter pour la santé de l'enfant.

Quand l'enfant a grandi, nous lui faisons son éducation par une méthode semblable à celle employée déjà à laquelle néanmoins nous joignons le cinéma et même le Guignol. C'est ainsi que nous avons amené le Guignol des Champs-Elysées qui, tout en distrayant le public, lui fera connaître ce qu'il doit faire pour être en accord avec l'hygiène.

Nous voulons présenter cette exposition dans le cadre le plus gai et le plus attrayant possible afin que les esprits en soient frappés et se rappellent toujours ce qu'ils ont vu.

Nous aurons aussi des jardins américains d'enfants où quelques éducatrices diplômées enseigneront aux tout-petits comme aux plus grands les jeux et amusements conformes à notre point de vue.

Grâce à la bienveillance de la Municipalité, à l'aide de la Croix-Rouge Française qui organise de son côté une exposition, grâce à l'appui du corps médical tout entier par qui seront faites les causeries, nous espérons faire beaucoup de bien dans votre ville et plus tard en retirer profit, en ce sens que le génie français saura perfectionner les méthodes américaines.

Nous serons heureux alors au passage de nos missions de constater ces progrès et nous ne manquerons pas de les appliquer en Amérique.

— M. Bonami Wibaux a été nommé membre du Comité-directeur de l'Exposition de la Maternité jointe à l'Exposition Américaine, au titre de Président de la Caisse d'Epargne de Roubaix et des œuvres s'y rattachant.

LES DÉLÉGUÉS du MINISTRE A ROUBAIX

MM. Bokanowsky et Corsard (Probus) sont délégués par M. Leredu, ministre de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale pour le représenter dimanche prochain à Roubaix à l'Exposition de la Maternité et de l'Enfance.

La St-Christophe et la Fête des Fabricants La Saint-Louis et la Ducasse de Roubaix se fêteront aux mêmes jours

Le Conseil des Prud'hommes de Roubaix, réuni en assemblée générale le vendredi 15 avril, au siège de sa juridiction au Palais de Justice, a adopté la proposition des organisations patronales et ouvrières de Roubaix-Tourcoing, consistant dans la fixation à la même date des fêtes de la foire de Tourcoing (Saint-Christophe) et des Fabricants à Roubaix d'une part, et de la fête de Saint-Louis à Tourcoing, avec la ducasse de Roubaix d'autre part. En conséquence les jours de fête chômés auront lieu à la même date pour les deux villes, soit en 1921 le dimanche 31 juillet et le lundi 5 septembre.

Nos Artistes au Salon

Nous apprenons avec plaisir que Mme Robert Jonckheere, femme du directeur de l'Observatoire de Lille-Hem, a été admise au Salon des Artistes Français avec deux portraits miniatures.

— Nous applaudissons aussi au nouveau succès obtenu par M. Louis Bacyens, le distingué professeur à l'Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix, sociétaire de la Société nationale des Beaux-Arts, qui expose au Salon, cette année, dans la Section des Arts décoratifs, plusieurs projets pour étoffes tissées.

La tentative de meurtre sur un agent de police

Transfert à Lille de l'auteur présumé

Le sieur Van Peteghem, dont nous avons annoncé l'arrestation à Paris, pour vol et coups, et qui était recherché par le Parquet de Lille, pour tentative d'assassinat sur l'agent Emile Duvinage, à Roubaix, a été transféré, hier après-midi, à Lille, et écroué à la maison d'arrêt.

Van Peteghem, qui a réclamé l'assistance d'un avocat, a subi de la part de M. Gobert, juge d'instruction, chargé de cette affaire, un simple interrogatoire d'identité.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours, aux Halles, VENTE LIBRE de : Beurre frais de Normandie, 14 fr. 50 le kil; Confitures, 1 fr. 40 et 2 fr. 50 le pot; Chocolat « Exquis » 1 fr. 60 les 250 gr.; Fromage de Hollande 9 fr. le k.; Margarine, 7 fr. 50 le kil.; Brosses diverses de tous prix.

N.B. — Pour la vente du beurre, la carte de denrées sera exigée.

VINS ROUGE ET BLANC (1.30 et 2.00 le litre)
Vente libre

Mardi 19, de 8 à 11 h., 7e jaunes et vertes; de 3 à 4 h., 6e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE DE MERVILLE, 1er choix 1 fr. les 3 kil. Vente libre. Entrée au milieu des Halles

VENTE LIBRE DE CHAUSSURES, rue de l'Hospice
Chaussures de repos, 18 fr. la paire

SECOURS EN NATURE AUX CHOMEURS. — La prochaine distribution aura lieu 99, rue Pellart, dans l'ordre suivant :

Mardi 19 : à 8 h., 1.061 à 1.190; à 9 h., 1.191 à 1.330; à 10 h., 1.331 à 1.460; à 11 h., 1.461 à 1.600; à 2 h., 1.601 à 1.730; à 3 h., 1.730 à 1.860; à 4 h., 1.761 à 1.990; à 5 h., 1.991 à 2.120.

Mercredi 20 : à 8 h., 2.121 à 2.260; à 9 h., 2.231 à 2.360; à 10 h., 2.361 à 2.500; à 11 h., 2.501 à 2.620; à 2 h., 2.621 à 2.730; à 3 h., 2.731 à 2.870; à 4 h., 2.871 à 2.990; à 5 h., 2.991 à 3.110.

LA RONDE DES VOLEURS

— **Au Champ de foire.** — Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs demeurés inconnus ont pénétré par effraction dans la boutique de Mlle Julia Volcke, marchande de confiserie, installée place de la Liberté, demeurant rue des Coulons, 8, et ont dérobé une somme de 30 fr. et diverses marchandises.

M. Buchart, commissaire de police du 5e arrondissement, qui a reçu la plainte de la commerçante, a fait rechercher les auteurs de ce vol.

— **Rue Montgolfier.** — Dimanche soir, entre 19 h. 30 et 21 h. 30, en l'absence de M. et Mme Cordonnier, rue Montgolfier prolongée, 191, des malfaiteurs ont tenté de pénétrer dans leur habitation. A l'aide d'un morceau de marbre introduit entre le chambranle et la porte, ces individus ont réussi à fracturer la serrure sans toutefois parvenir à faire sauter le verrou de sûreté.

Dérangés sans doute dans leur besogne par l'arrivée d'un passant, ils ont pris la fuite. La police de sûreté, après enquête de M. Flament, commissaire de police du 2e arrondissement, les recherche activement.

LA SOCIETE DE GYMNASTIQUE « LA FRANÇAISE », qui a été une des premières à se reconstituer après la guerre, et qui s'est honorablement classée (3e sur 54 sociétés), à Tourcoing, en septembre dernier, vient de reviser ses statuts afin de les mettre bien au point et d'être nettement Société d'Education physique et de préparation militaire.

Elle a en même temps reformé son bureau de la façon suivante :

Président d'honneur : Mme Maurice Thibeau, veuve du président fondateur, mort au champ d'honneur; président, M. A. Thibeau-Motte; vice-présidents, MM. Maurice Masurel et Charles Ducoulombier; aumônier, M. l'abbé Houcke; secrétaire, M. Léon Fournier; trésorier, M. Edouard Houset; porte-drapeau, M. Henri Petitprez; chef honoraire et conseiller technique, M. Urbain Van Mullem; chef, M. Désiré Delaval; sous-chef, M. Fernand Mullier; caporal-tambour, M. Charles Gilmet; caporal clairon, M. Victor Desmettre; contrôle et habillement, MM. Maurice Bornèque et Achille Herbaut.

Commission civile : MM. Calixte Algoet, Mullier, Maurice Liénaert et Jules Roussel.

Comme autrefois, les répétitions ont lieu le mercredi, à 18 h. 30 pour les pupilles, 36, rue Bell, et à 19 h. 45 pour les adultes, 71, rue Descartes. Les inscriptions se font ces jours-là en l'un ou l'autre local.

A l'entrée de la saison d'été, la Commission adresse un appel tout particulier aux jeunes gens du quartier de l'Epeule, désireux de se développer par la culture physique. Ils n'attendront pas d'y être obligés par le vote prochain de la loi sur l'Education physique et la préparation militaire.

HALLE FLIPO : Bon vin rouge, 1.25. Beurre 13 et 14 fr. Recommandé, 16 fr. Pain d'épices pur miel, 4 fr. Fromages Hollande gras, 9 et 10 f. Gruyère, 13. Chester 12 fr. Café, 8.50. Margarine, 6 fr. Jambon, 10 fr. le kilo. 73192d

UNE REUNION GENERALE DES EPICIERS de Roubaix et ses cantons aura lieu le mercredi 20 avril, à 18 h. 30, Salle du Café des Orphéonistes, 126, place de la Gare, Rx.

Ordre du jour : 1° Liberté commerciale; 2° L'action syndicale; 3° La propriété commerciale.

Dans leur intérêt tous les épiciers syndiqués ou non sont priés d'assister à cette réunion.

SERVICE SPÉCIAL SUR L'AUTRICHE. — La Maison E. Dubois, Dhondt, Finart informe les intéressés que son prochain départ accompagné aura lieu, sauf imprévus, samedi prochain. 73196d

FEDERATION DES SYNDICATS COMMERCIAUX-DETAILLANTS. — La Commission exécutive, au cours de sa réunion du 14 avril, a décidé de créer à Roubaix un Bureau de renseignements pour les commerçants-détaillants syndiqués.

Aussitôt le local trouvé, la Commission hâtera l'installation de ce Bureau qui est appelé à rendre les plus grands services au petit commerce.

Elle a décidé de faire des démarches pour obtenir qu'un rappel sans frais soit envoyé aux commerçants qui auraient oublié de déclarer leur chiffre d'affaires mensuel, comme il est fait pour les contributions directes, patentes, etc., etc.

POMMADE St-LAURENT, contre toutes brûlures, maladies de la peau. (Nomb. attestations). Le pot 3 f. 30. A Roubaix ph^ie Biat, 137 t. G^de Rue; Tg : ph^ie Bernamont, et t^tes Ph^ies. 360

FUNERAILLES D'UN BRAVE. — Les funérailles de M. Em. Broux, soldat au 4e tirailleurs algériens, dont le corps avait été ramené par les soins de l'Etat, à la demande de la famille, viennent d'avoir lieu en l'église du Très-Saint-Rédempteur.

Le deuil était conduit par M. E. Broux père. Après la cérémonie religieuse le corps fut conduit au cimetière spécial pour y être inhumé.

La, M. Alphonse Lingre, membre du Comité-directeur de l'« Intrépide », société de gymnastique paroissiale dont le défunt faisait partie, salua en termes émus la douloureuse mortelle de son camarade.

LA BRADERIE DU JEAN-GHISLAIN. — La 22e braderie annuelle des rues de l'Ommelet et de la Vigne aura lieu le lundi de la Pentecôte 16 mai. Le Comité indépendant de ce quartier va organiser des jeux divers. Une surprise agréable est réservée à tous les « bradeux » qui viendront s'installer à cette braderie dont le succès a toujours été très grand.

Une première réunion des cabaretiers et commerçants, aura lieu le mardi 19 avril, à 8 h. 30 du soir, chez M. Théo Hugue, rue de l'Ommelet, 147.

CROIX

PERCEPTION DES CONTRIBUTIONS à la Salle des Fêtes, jeudi 21, de 14 à 16 h., par le Percepteur.

WASQUEHAL

UN CANTONNIER TAMPONNÉ PAR UNE AUTO, AU NOUVEAU BOULEVARD. — — L'auto-camionnette de M. Vandekerkove, marcier, rue de Lannoy, 23, à Roubaix, conduite par M. Louis Vandekerkove fils, 18 ans, qui se dirigeait vers Lille, par le Nouveau Boulevard, a renversé, à la hauteur du Sapin-Vert, un cantonnier, M. Auguste Moinet, 64 ans, demeurant rue de Babylone, 22, à Flers-Breucq, qui travaillait à la réfection de la chaussée.

Relevé aussitôt par les témoins de l'accident, le cantonnier a reçu les soins du docteur Butin, de Wasquehal, qui a constaté, outre des contusions multiples, deux fractures de l'avant-bras et de la jambe gauches, et une côte brisée. Le blessé a été ensuite reconduit à son domicile par M. Vandekerkove et devra subir une incapacité de travail de six mois, sauf complications.

La gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête sur la responsabilité de ce tamponnement. M. Vandekerkove a déclaré avoir fait fonctionner son appareil avertisseur, mais n'avoir pu arrêter à temps sa voiture.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Pour le Secteur du Nord-Bonnet, jeudi 21, à 14 h. 30.

WATTRELOS

LA REMISE DU DRAPEAU DES ANCIENS MILITAIRES AUX MUTILÉS & RÉFORMÉS

La Section wattrelosienne de l'Union Nationale des Mutilés et Réformés, a arrêté le programme des fêtes qui doivent se dérouler le dimanche 24 avril, à l'occasion de la remise d'un drapeau par les Anciens Militaires de Wattrelos à la Section des Mutilés et Réformés.

A 16 h., Grand'Place, remise du drapeau avec le concours de la Musique du Crétinier et des Sections de Mutilés et Réformés des communes voisines.

Après la remise du drapeau, défilé par les rues de la Poste, Négrier, place du Moulin et Grand'Place.

Un concert clôturera cette fête qui aura lieu à 17 h. 30, dans la salle de M. Leconte-Duhamel, Grand'Place.

A LA JEUNESSE CATHOLIQUE. — Mercredi, à 20 h., réunion des jeunes gens au Cercle d'études. — Jeudi, à la même heure, réunion pour les membres de la « Chevalerie du Sacré-Cœur ».

LES REFOULEMENTS A LA FRONTIÈRE. — MM. les inspecteurs de service à la frontière, au bureau de la Hussarde, ont procédé, dans la journée d'hier, à une vingtaine de refoulements de personnes qui se présentent encore sans aucun papier.

ASTRA MARGARINE FRANÇAISE ÉGALE AU BEURRE 477

LANNOY

LE CONSEIL MUNICIPAL, dans sa dernière réunion, a émis les vœux et pris les décisions suivants :

Sollicite une subvention de l'Etat en vertu du décret du 8 février 1921, pour le monument aux enfants morts pour la Patrie et devant s'élever à 549 fr. 60; que l'Etat rétablisse le tabac de zone et ce, dans l'intérêt de la classe ouvrière; envoi dans un sanatorium et ce, pendant les vacances, des élèves chétifs des écoles de la ville; décide de donner le 1er mai un concert par la Musique municipale et l'Orphéon des Anciens Elèves, qui aura lieu à 6 heures du soir, sur la place Saint-Sauveur; adopte les nouvelles modifications à la concession d'éclairage électrique de la ville; décide, en principe, l'achat de deux statues en plâtre à M. Maurice Herbaux, statuaire, pour orner la salle de la Mairie; décide ensuite les admissions au bénéfice de l'assistance aux familles nombreuses, aux femmes en couches et les pensions aux vieillards, infirmes, etc.

LE MONUMENT AUX MORTS. — La Commission d'examen des monuments commémoratifs de la grande guerre, vient de donner un avis favorable au projet de monument commémoratif présenté par la commune, en lui donnant une mention spéciale.

EN SOUVENIR DES BRAVES. — Les funérailles de M. Gabriel Despatures. — Rien n'est superflu lorsqu'il s'agit de rendre à nos glorieux morts l'hommage dû à leur mémoire, et la population de Flers a tenu à témoigner, hier, en participant aux funérailles de M. Gabriel Despatures, mort pour la France, toute la reconnaissance qu'elle garde à ceux qui ont fait avec générosité le sacrifice de leur vie.

La levée du corps fut faite à 10 heures, au domicile des parents du héros, rue de la Mairie, par M. l'abbé Taffin, curé de Flers. Le deuil était conduit par M. Paul Despatures, frère du défunt.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Lepers, maire; Covillers, adjoint; Crépel, Liénard, Caby, conseillers municipaux; les Anciens Combattants, etc. Après le service religieux, célébré par M. l'abbé Taffin, en l'église de Flers, le corps fut conduit au cimetière et placé dans un caveau de famille, en attendant son transfert dans le caveau destiné aux morts pour la Patrie.

HEM

LES FUNERAILLES D'UN BRAVE. — Lundi, à 9 heures, ont eu lieu, en l'église Saint-Corneille, devant une nombreuse assistance, les funérailles du soldat Florent Verriest. Derrière la dépouille mortelle, M. Verriest père, la Fraternelle des Combattants, M. H. Delecroix, maire, et plusieurs membres du Conseil municipal, ainsi que des délégations de sociétés. Après le service funèbre, le corps a été transporté au cimetière où a eu lieu l'inhumation.

LE PAIEMENT DES SECOURS TEMPORAIRES aura lieu mercredi 20 avril, de 8 h. 30 à 10 h. 30, à la Mairie.

CYCLISTES EN DEFAUT. — Des procès-verbaux ont été dressés à la charge de Carette Albert et H. Dewailly, pour défaut d'appareil sonore et de plaque d'identité.

LYS

M. TRENTESEAUX, GARDE-CHAMPÊTRE, VICTIME D'UN ACCIDENT DE TRAMWAY. — Sous ce titre, nous avons relaté l'accident dont a été victime le garde-champêtre Trenteseaux, jeudi dernier, en descendant du tramway C. à Touffiers. L'état de M. Trenteseaux, qui a reçu les soins de MM. les docteurs Leplat et Parmentier, est aussi satisfaisant que possible.

LA FETE DU 1er MAI. — La Commission municipale de fêtes, vient de publier le programme de la fête du 1er mai, identique à peu près à celui de l'année dernière, et qui consiste en cortège de sociétés, jeux et concerts.

RAVITAILLEMENT. — Vente libre de : Sucre en morceaux, 3.70 le kil.; Sucre cristallisé, 3.00 le kil.; Saindoux, 7.50 le kil.; Chicorée, 2.50 le kil.; Amidon, 3.70 le kil.; Tapioca, 0.75; Lait liquide, 2.25; Rôti, 2.85; Corned Beef, 4.15; Chocolat, 6.90; Fromage, 9.00; Pain d'épices, 3.00; Huile, 4.25; Vinaigre, 1.50; Cacao, 2.50; Confiture, 3.00; Riz, 3.00; Savon blanc, 2.50; Savon de ménage, 1.25; Savon noir, 1.75; Poivre blanc, 0.65; Poivre gris, 0.60; Vin, 1.60; Sardines, 1.75, 1.50, 1.40; Cirage, 0.45; Brosses, 5.00, 3.00, 2.75; 2.00, 1.25, 0.50; Cuir, 5.00. — Prière de se munir de monnaie et de sachets pour le sucre et le riz.

LES SECOURS DE CHOMAGE. — Les secours temporaires et en natures seront supprimés à la date du 30 avril. A partir de cette date, il devra donc être fait uniquement application du régime normal des lois d'assistance des : 15 juillet 1893 (assistance médicale gratuite), 14 juillet 1905 (assistance aux vieillards, infirmes et incurables), 17 juin 1913 (assistance aux femmes en couches), 14 juillet 1913 (assistance aux familles nombreuses).

ASCQ

POUR DEFAUT D'APPAREIL SONORE A SON VELO, J.-B. Delbart, 37 ans, journalier, a été l'objet d'un procès-verbal.

CYSOING

ALLOCATION MILITAIRE ET SECOURS TEMPORAIRES. — Demain, 20 avril, le Percepteur paiera les allocations militaires, ainsi que les secours aux réfugiés et pupilles de l'assistance publique, de 9 heures à midi.

La période de février à mars des secours temporaires sera payée le 22 avril, même heure.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MARDI 19 AVRIL :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public : de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 14 h. à 16 h.

A LA GARE PRINCIPALE

Le Trafic de la Grande Vitesse

PERIODE DE MARS-AVRIL

Le trafic de la grande vitesse de la gare principale, pendant la période du 10 mars au 10 avril 1921 a donné les résultats ci-après :

Voyageurs, 30.893, soit une recette de 206.744 fr.; bagages, chiens et finances, 3.471 fr.; messageries, 22.890 fr.; denrées, 6.377 fr., soit un total de 239.482 fr.

Comparativement à la période précédente le trafic de la grande vitesse s'est sensiblement accru sur toutes les parties. Les différences saillantes portent sur voyageurs et messageries. La fluctuation pour les voyageurs, est due principalement aux fêtes de Pâques, et pour les messageries, à une reprise accentuée d'envois de tissus et laines diverses.

Nombre d'enregistrements : messageries et finances, 5.495 au départ; 5.160 à l'arrivée; tonnage : messageries, 451 T. au départ; 418 T. à l'arrivée. Nombre de postaux, 6.476 au départ, 4.230 à l'arrivée.

En 1920 à pareille époque, le trafic avait augmenté dans de grandes proportions, à un tel point que l'on a vu doubler 1914. Si nous constatons actuellement une baisse très marquée (excepté sur colis postaux au départ), il n'en est pas moins vrai que notre gare équilibre le trafic de 1914.

Principales marchandises expédiées : tissus, laines diverses, bonneterie, savon; à l'arrivée : beurre, œufs, légumes, primeurs et pièces de machine.

AUX BAINS MUNICIPAUX. — La direction avise le public que le bassin de natation sera fermé aujourd'hui, mardi, afin d'en renouveler l'eau.

Les services de bains en baignoires fonctionneront comme d'habitude.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES. — Révision annuelle des listes électorales. — Les demandes en inscription doivent être présentées à la Mairie, du 1er au 30 avril inclus.

Tout patron, employé, ouvrier, ouvrière, doit se faire inscrire, pourvu qu'il remplisse les conditions imposées par l'art. 5 de la loi du 27 mars 1907, savoir : 1° pour les hommes, être inscrits sur les listes électorales politiques; 2° être âgé de 25 ans révolus; 3° exercer une profession depuis trois ans, apprentissage compris; 4° résider dans l'une des communes du ressort du Conseil des prud'hommes.

Pour les femmes, il faut, pour être inscrite, posséder la qualité de Française et réunir les conditions d'âge et d'exercice de la profession ci-dessus énumérées.

Il faut se faire inscrire : pour Tourcoing, à l'Hôtel de Ville, Bureau des Elections; pour Mouvaux, Marcq, Bondues, Linselles et Neuville, à la mairie de ces communes.

LA DESTRUCTION DES NIDS DE CORBEAUX ET DE PIES. — Le Maire de Tourcoing rappelle à ses concitoyens que tout propriétaire, fermier, locataire, métayer, usufruitier ou usager de terrains où sont les arbres portant des nids de corbeaux ou de pies, est tenu de procéder ou de faire procéder, du 1er avril au 1er juin de chaque année, à la destruction de ces nids, à l'aide de la main, de la gaule, ou même du fusil.

Les personnes qui veulent faire usage du fusil, doivent, toutefois, se conformer aux prescriptions de l'arrêté réglementaire sur la police de la chasse.

L'EPURATION. — M. Galan, commissaire de police du 1er arrondissement, a arrêté un débitant, Julien Bayard, rue du Tilleul, 123, qui avait abrité le déserteur Mayens, dit « Marteau », et un autre individu, Georges Dumortier, demeurant rue de la Ferme, cour Lingre, 19, inculpé de vagabondage et d'infraction au décret du 2 avril 1917. Ces deux individus ont été déférés au Parquet.

LILLE

Un souvenir de Lille au Roi Albert

« Le Lanceur de Grenades » de Soubricas

Le Comité central des Sociétés de Lille et la Municipalité de Lille ont décidé, sur la proposition de « Amis de Lille », d'offrir un souvenir de sa visite au Roi Albert de Belgique. Entre les objets d'art présentés, « Le Lanceur de Grenades » du jeune statuaire lillois Soubricas dont on connaît particulièrement à Roubaix le beau talent, a été choisi à la presqu'unanimité pour être offert au Roi-Soldat.

LA 43e FÊTE FEDERALE DE GYMNASTIQUE. — La Commission des récompenses s'est réunie hier matin.

Parmi les dons déjà reçus figure un bel objet d'art offert par un anonyme lillois, à réserver pour une société belge, en reconnaissance des bons soins que lui furent prodigués en Belgique pendant la guerre. Cette délicate attention fera grand plaisir à nos voisins.

Cet exemple est à méditer par beaucoup de nos concitoyens.

La souscription en espèces s'annonce bien. Le don individuel le plus fort est de 500 francs, et il sera certainement dépassé. Une liste paraîtra incessamment. Un brave ouvrier a envoyé 10 fr., s'excusant de ne pouvoir faire mieux, et voulant néanmoins aider la cause de la gymnastique.

Tous les concours reçus sont réconfortants et encourageants.

La réunion se fera tous les jeudis, de 20 à 21 heures, au « Bar de l'Echo du Nord ». Tous les membres du Comité d'organisation y sont cordialement invités.

Les souscriptions et dons sont à adresser à M. Léon Delerive, 15, rue du Sec-Arembault, à Lille.

LA PREMIÈRE SORTIE DES « BLEUS ». — Les « bleus » sont sortis pour la première fois de leurs casernes, dimanche, facilement reconnaissables à leur uniforme neuf et à leur allure particulière, déjà dégrossie, toutefois, pour beaucoup, par la préparation militaire.

UN ASSASSIN DU NORD ARRÊTÉ A PARIS. — La police judiciaire a arrêté à Paris Henri Grauveu, 24 ans, sur mandat du Parquet de Lille et sous l'inculpation d'homicide volontaire dans la région du Nord.

NOUVELLES RELIGIEUSES

WATTRELOS. — La Chorale de Notre-Dame de Roubaix à la paroisse Saint-Maclou. — La Chorale de Notre-Dame de Roubaix est venue, dimanche, interpréter, à la grand'messe de 10 heures, la Messe à trois voix, de Théodore Dubois, sous l'habile direction de M. Duhamel, et accompagnée à l'orgue par M. Fournier. L'exécution a été excellente.

LA CONFIRMATION

A WATTRELOS. — Paroisse Saint-Maclou. — Mgr Quilliet, évêque de Lille, accompagné de Mgr Lecomte, évêque élu d'Amiens, est venu, lundi matin, dans la paroisse Saint-Maclou, donner la confirmation aux 250 premiers communiants des quatre